



2023/05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GENISSAC (GIRONDE)**

<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>12 JANVIER 2023</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE LUNDI 16 JANVIER A VINGT HEURES</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>12 JANVIER 2023</p>	<p>Étaient présents : M. BAGGIO Jean-Marie, Mme HENRY Christine, M. CHAPUS Benoît, Mme BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. LE LEU Pascal, Mme L'HOMME Céline, M. BUREAU Olivier, Mme PEETERS Stéphanie, M. LAPORTE Francis, Mme PALLUET Laurence, M. LEROY-LANSARD Pierre, Mme MAURI Fabienne, M. CALISTO David</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 14</p> <p>VOTANTS : 14</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p>Absentes excusées : Mme SICHE Delphine, Mme BLIMON Rachel</p> <p>Absents : M. MARIE Berty, Mme DAVID Sylvie, M. LASSALLE Jérôme</p> <p>M. CALISTO David a été élu Secrétaire de séance.</p> <p>VU la délibération du 16 mai 2022 validant la mise en place d'équipements sportifs et de loisirs sur le champ de foire et sollicitant une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport,</p>
<p>OBJET : Création d'équipements sportifs et de loisirs : demandes d'aides financières</p>	<p>Le projet consiste à réaliser un espace sportif ludique en créant lieu familial et convivial par la création d'un pumptrack, de deux terrains de basket 3x3 et d'équipements de fitness de plein air en accès libre. Ces équipements pluridisciplinaires permettront de faire de cette zone un espace public multigénérationnel où chacun pourra se divertir. La parcelle se situe sur le champ de foire de Génissac au sein d'une zone dédiée aux sports, loisirs et manifestations diverses.</p> <p>L'idée est de créer un espace convivial et agréable permettant à tous les publics de pratiquer les activités autorisées ou de regarder en toute sécurité les personnes qui évoluent dans ces équipements.</p>

DATE DE CONVOCATION 12 JANVIER 2023	<p>Aussi, Monsieur Benoît CHAPUS, 3^{ème} Adjoint au Maire délégué au Cadre de Vie avise l'Assemblée de la nécessité de mobiliser tous les partenaires financiers possibles et informe que le Conseil départemental de la Gironde, la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI) et la Fédération française de basket-ball sont susceptibles d'apporter des aides financières pour aider la Collectivité à financer ce projet.</p>																														
DATE D'AFFICHAGE 12 JANVIER 2023	<p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <p>- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à solliciter les aides financières ci-après :</p>																														
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRÉSENTS : 14 VOTANTS : 14 QUORUM ATTEINT	<p>1. une subvention auprès du Conseil départemental de la Gironde au taux de 20% du montant total de travaux plafonné à 100 000 € HT pour la création du pumtrack uniquement dans le cadre de la politique sportive et associative et plus précisément du dispositif de création de skate-park en béton,</p> <p>2. un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération du Libournais au taux de 14 % du montant total des travaux HT représentant les 3 équipements (pumtrack, terrains de basket et équipements de fitness),</p> <p>3. une subvention auprès de la Fédération française de basket à hauteur de 4 000 € pour la création des deux terrains de basket uniquement.</p> <p>- APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :</p>																														
OBJET : Création d'équipements sportifs et de loisirs : demandes d'aides financières	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 20%; text-align: center;">Dépenses</th> <th style="width: 20%; text-align: center;">Recettes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pumtrack en enrobé</td> <td style="text-align: right;">165 000,00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 terrains de basket-ball 3x3</td> <td style="text-align: right;">13 952,94 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Aire d'équipements fitness extérieur</td> <td style="text-align: right;">13 776,00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subvention attribuée par l'ANS</td> <td></td> <td style="text-align: right;">96 000 €</td> </tr> <tr> <td>Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental de la Gironde</td> <td></td> <td style="text-align: right;">20 000 €</td> </tr> <tr> <td>Fonds de concours sollicité auprès de la CALI</td> <td></td> <td style="text-align: right;">27 000 €</td> </tr> <tr> <td>Subvention sollicitée auprès de la fédération française de basket</td> <td></td> <td style="text-align: right;">4 000 €</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td></td> <td style="text-align: right;">45 728,94 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL TRAVAUX HT</td> <td style="text-align: right;">192 728,94 €</td> <td style="text-align: right;">192 728,94 €</td> </tr> </tbody> </table>		Dépenses	Recettes	Pumtrack en enrobé	165 000,00 €		2 terrains de basket-ball 3x3	13 952,94 €		Aire d'équipements fitness extérieur	13 776,00 €		Subvention attribuée par l'ANS		96 000 €	Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental de la Gironde		20 000 €	Fonds de concours sollicité auprès de la CALI		27 000 €	Subvention sollicitée auprès de la fédération française de basket		4 000 €	Autofinancement		45 728,94 €	TOTAL TRAVAUX HT	192 728,94 €	192 728,94 €
	Dépenses	Recettes																													
Pumtrack en enrobé	165 000,00 €																														
2 terrains de basket-ball 3x3	13 952,94 €																														
Aire d'équipements fitness extérieur	13 776,00 €																														
Subvention attribuée par l'ANS		96 000 €																													
Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental de la Gironde		20 000 €																													
Fonds de concours sollicité auprès de la CALI		27 000 €																													
Subvention sollicitée auprès de la fédération française de basket		4 000 €																													
Autofinancement		45 728,94 €																													
TOTAL TRAVAUX HT	192 728,94 €	192 728,94 €																													

<p>DATE DE CONVOCATION 12 JANVIER 2023</p>	<p>- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à préparer, déposer et signer les dossiers de demandes de subventions ainsi que toutes pièces afférentes à ces dossiers.</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE 12 JANVIER 2023</p>	<p>- AUTORISE Madame le Maire à inscrire cette opération en dépenses d’investissement du le budget principal de l’exercice 2023.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRÉSENTS : 14 VOTANTS : 14 QUORUM ATTEINT</p>	<p>Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.</p> <p>Le Maire,  Émeline BOURDAT BRISSEAU</p> <p></p> <p>Le Secrétaire de séance,  David CALISTO</p>
<p>OBJET : Création d’équipements sportifs et de loisirs : demandes d’aides financières</p>	

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le



ID : 033-213301856-20230131-202305-DE